



2011

Rapport annuel

pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport annuel 2011

Table des matières

Annonce de la revitalisation de la Place de l'Ontario	2
Message du président	3
Gouvernance interne	4
Sociétés commanditaires et partenaires	5
Réalisations en 2011	6
Responsabilité relative aux états financiers	8
Rapport du vérificateur et états financiers	9
États financiers	10
Notes accompagnant les états financiers	15



Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto ON Canada M6K 3B9
www.ontarioplace.com

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Revitalisation de la Place de l'Ontario

Le 1^{er} février 2012, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, Michael Chan, a fait la déclaration ci-après :

Nous faisons aujourd'hui un nouveau pas en avant en vue de revitaliser la Place de l'Ontario pour qu'elle soit de nouveau un endroit « à visiter absolument » et un site tout à fait incontournable pour les familles ontariennes et les touristes du monde entier. J'ai demandé au président de CivicAction, M. John Tory, de diriger un comité qui donnera ses conseils au gouvernement relativement au réaménagement du site.

Le plan de revitalisation étant en chantier, nous avons aussi pris la décision de ne pas investir de fonds supplémentaires dans la Place de l'Ontario d'aujourd'hui. Le parc aquatique, le parc d'attractions et la cinésphère seront fermés. Cela évitera au gouvernement des dépenses d'exploitation et d'immobilisations représentant annuellement jusqu'à 20 millions de dollars. L'amphithéâtre Molson, Atlantis, la marina et le parc de stationnement resteront ouverts jusqu'au début des travaux de construction.

La Place de l'Ontario pourra être utilisée pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 et les travaux de construction seront terminés à temps pour les célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017

Une nouvelle Place de l'Ontario s'inscrit dans le plan que notre gouvernement met en œuvre pour faire croître le tourisme grâce à des investissements qui stimuleront l'économie ontarienne, créeront des emplois et ouvriront de passionnantes nouvelles possibilités et belles aventures.

Message du président

En 2011, la Place de l'Ontario a célébré son 40e anniversaire en éliminant les droits d'entrée, en renforçant ses initiatives de commercialisation et en offrant de nouveaux manèges et divertissements de façon temporaire à ses visiteurs.

Notre nouveau centre d'éco-apprentissage et nos initiatives écologiques ont embelli le parc et l'ont rendu plus vert. 2011 a été l'année où nous avons aidé les visiteurs à atteindre l'objectif Zéro déchets en réacheminant 250 tonnes de déchets qui se seraient retrouvées dans des sites d'enfouissement et où notre marina a obtenu la plus haute cote possible dans le cadre du programme de certification écologique Clean Marine.

Bien que ces efforts aient permis d'augmenter l'assistance de 72 % par rapport à 2010, les visiteurs ont dépensé moins que prévu une fois dans le parc. Les revenus de stationnement ont diminué parce qu'il y a eu moins de concerts et de voitures qui se sont rendues au parc. Malgré ces baisses, le jour de la fête du Canada, l'assistance de la Place de l'Ontario a été un record pour une journée depuis les dix dernières années.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a entrepris un examen des options de réaménagement fondé sur l'utilisation du terrain pour la Place de l'Ontario en vue de revitaliser les lieux. L'emplacement du terrain est idéal pour jouer un rôle important dans le cadre des Jeux panaméricains et parapanaméricains que Toronto accueillera en 2015 et pour les célébrations du 150e anniversaire du Canada en 2017.

Une étude de marché effectuée en 2011 a indiqué que la Place de l'Ontario est un endroit que les gens reconnaissent et qui fait naître de forts sentiments positifs chez les personnes qui la soutiennent. La planification de la revitalisation de la Place de l'Ontario doit tenir compte de la fierté que suscite son histoire. Grâce à l'emplacement unique du parc dans le secteur riverain de Toronto et à l'important espace vert qu'il représente, les possibilités de revitalisation sont innombrables et marqueront peut-être le début d'une ère nouvelle excitante pour la Place de l'Ontario.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je désire remercier les employés de la Place de l'Ontario pour leur dévouement à l'endroit du parc, ainsi que nos entreprises partenaires et nos clients pour leur soutien permanent. Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Place de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.



Joe Halstead,
Président du conseil d'administration de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Gouvernance interne

Vision

La Place de l'Ontario célèbre l'inclusivité, l'innovation et l'environnement de l'Ontario en permettant aux visiteurs de vivre une expérience qui tient compte de la culture, des caractéristiques et du mode de vie exceptionnels de la province.

Mission

Devenir, d'ici 2017, la destination riveraine pour les divertissements et l'attraction touristique de choix tout au long de l'année en Ontario.

Principes de base

- Veiller à l'intérêt et conserver la confiance du public en gérant les fonds et les biens publics de façon responsable;
- Favoriser une culture axée sur le comportement éthique, la responsabilité, la transparence et une communication ouverte;
- Être diversifiée et inclusive;
- Encourager la créativité, la formation et le perfectionnement de personnes et d'équipes donnant un bon rendement;
- Assurer des prises de décisions éclairées;
- Minimiser les risques pour la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario et les actionnaires.

Gouvernance interne

La Place de l'Ontario est une entreprise opérationnelle du gouvernement de l'Ontario, qui relève du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport. Le conseil d'administration assure la gouvernance de la Place de l'Ontario et offre une orientation stratégique quant à ses affaires. Il est de plus chargé d'en surveiller efficacement la gestion. Les comités du conseil agissent comme ressource pour la gestion de la Place de l'Ontario.

Conseil d'administration

Joseph Halstead, président *Markham*
David G. Angus, *Ottawa*
Sonny Cho, *Toronto*
Connie Dejak, *Toronto*
Linda Franklin, *Oakville*

Basat Khalifa, *Maple*
Penny Lipsett, *Elora*
M. Joanne Rider, *Thornhill*
Winston Young, *Toronto*

Haute direction

John Tevlin
Keith Brown
Eriks Eglite
Jean Abou-Saab
Dave Bounsall
Marsha O'Connor
Mary Strizzi

Administrateur général
Directeur des opérations et des infrastructures
Directeur de la planification stratégique et des services internes
Adjoint de direction à l'administrateur général
Directeur du marketing et des communications
Directrice des finances et de l'administration
Directrice des ressources humaines

Pendant la saison d'exploitation de pointe, en juillet 2011, le nombre d'employés a atteint 775, incluant plus de 600 étudiants pour l'été.

Sociétés commanditaires et partenaires

La Place de l'Ontario remercie sincèrement les commanditaires et les partenaires de leur soutien :

Sociétés commanditaires

BRP
Coca-Cola
Coppertone
KB Media
Mac's Convenience Stores Inc.
Molson Canada

Nestlé Canada Inc.
Pizza Pizza Ltd.
Conseil du recyclage de l'Ontario
Roger Communications Inc.
TOMRA
Zoom Media

Partenaires – médias

CFTO/CTV
98.1 CHFI
KISS 98.5
City Parent
Toronto Star
Multicom Media

Partenaires – fournisseurs

Mercury
Tracker

Partenaires – divertissements

Kidomo
Steve's Music Store
Treehouse Live

Partenaires – tourisme

Gouvernement de l'Ontario
Tourism Toronto
Waterfront Trail
Waterfront Toronto

Ententes avec des tierces parties

Atlantis Pavilions Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu une entente de licence avec Atlantis Pavilions Inc. pour l'exploitation toute l'année des installations pour des banquets dans les pavillons 1 et 2. Pouvant accueillir 1 900 personnes, Atlantis est l'endroit tout indiqué pour des activités organisées par des entreprises et des réceptions privées. On y a une vue des immeubles du centre-ville de Toronto et du lac Ontario.

Live Nation Canada Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu une entente de licence avec Live Nation Canada Inc. pour l'exploitation de l'amphithéâtre Molson. Cet amphithéâtre, qui peut accueillir plus de 16 000 spectateurs, est unique en son genre. On y présente des spectacles d'artistes nationaux et internationaux.

Live Nation a aussi un contrat de location annuel avec la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario pour Echo Beach, une plage de sable véritable pouvant accueillir 5 000 personnes pour un concert avec vue des immeubles du centre-ville de Toronto.

Réalisations en 2011

Prix et marques de reconnaissance

La Place de l'Ontario a été choisie la meilleure attraction saisonnière de la région du grand Toronto en 2011 par les lecteurs du magazine *City Parent*.

La campagne publicitaire 2011 de la Place de l'Ontario a été parmi les trois finalistes à l'échelle mondiale pour le prix de la campagne de marketing la mieux intégrée dans le cadre des prix Brass Ring de 2011 décernés par l'International Association of Amusement Parks and Attractions.

Assistance

Entre 2005 et 2010, l'assistance annuelle au parc même (sans tenir compte des personnes s'étant aussi rendues à l'Exposition nationale canadienne et les personnes ayant assisté à un spectacle à l'amphithéâtre) a diminué de 47 %, étant passée de 618 065 visiteurs en 2005 à 327 774 en 2010. En 2011, cette assistance a augmenté de 72 % pour atteindre 563 362 personnes. L'assistance au cours de la saison d'exploitation était 89 % plus élevée qu'en 2010 (sans tenir compte de l'assistance pour les activités tenues avant le début de la saison d'exploitation pour les deux années). Cette hausse peut être attribuable en partie au fait que l'entrée était gratuite. L'augmentation du nombre de personnes s'étant rendues au parc pour la première fois peut aussi être attribuable à l'entrée gratuite : 34 % des personnes en étaient à leur première visite comparativement à 18 % en 2010, une hausse de 89 %.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (SEPO) a ainsi augmenté de plus de quatre points sa part du marché parmi les sept grandes attractions de la région du grand Toronto (RGT) durant la saison estivale, ce qui représente une amélioration de 21 % par rapport à 2010 :

	2009	2010	2011 (juin, juillet et août seulement)
Part du marché de l'assistance de la SEPO parmi les attractions de la RGT*	22,6 %	20,9 %	25,2 %

*Attractions de la RGT : le Musée des beaux-arts de l'Ontario, la Casa Loma, la Tour CN, le Centre des sciences de l'Ontario, la Place de l'Ontario, le Musée royal de l'Ontario et le zoo de Toronto.

Revenus

En 2011, les revenus des secteurs suivants ont été supérieurs à ceux de 2010 :

- Ventes des concessions
- Ventes au détail/Reventes
- Ventes de cartes pour la saison (nombre de cartes)
- Ventes de billets individuels pour les manèges (dépassé les droits d'entrée de 2010)
- Ventes de cartes Play All Day
- Billets et concessions à la ciné sphère

Réalisations en 2011

Manèges et attractions

- La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a installé dix nouveaux manèges en 2011, dont les toutes premières montagnes russes du parc, un carrousel et un manège « Thrill ». L'achalandage pour tous les manèges a augmenté de 52 %, passant de 1,5 million en 2010 à 2,3 millions en 2011, un record pour la Place de l'Ontario.
- Le parc aquatique a été agrandi vers le sud pour aménager au bord du lac deux plages de sable, une piscine de spa, une scène surélevée et une esplanade en courbe au bord de l'eau.
- Un nouveau centre d'éco-apprentissage a été aménagé pour donner une nouvelle vocation à un des immeubles. Ce centre offrait des expositions éducatives et interactives gratuites grâce au soutien de commanditaires œuvrant dans le secteur de la protection de l'environnement, dont l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région, Parcs Canada, le Musée royal de l'Ontario, le Centre des sciences de l'Ontario, la Toronto Humane Society, Éco Héros, le Toronto Wildlife Center, le Fonds mondial pour la nature et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Plus de 250 000 personnes se sont rendues au centre d'éco-apprentissage en 2011.

Projet d'embellissement

Le projet d'embellissement visait à faire divers travaux dans le parc à l'occasion de son 40^e anniversaire. En plus des travaux d'entretien courants, on a notamment fait du nettoyage et de la peinture, et planté des arbres et des fleurs. Des travaux d'aménagement paysager et l'enlèvement de centaines de pieds de clôture imposante en acier blanc de six pieds de hauteur ont fait apparaître de nouveaux points de vue. On a aussi installé de nouvelles jardinières, réaménagé des terrasses et des talus, planté plus de 500 000 graines, bulbes et plantes, et repeint les principales structures, à l'intérieur et à l'extérieur.

Le déplacement des visiteurs a aussi été amélioré grâce à l'ajout d'un service de traversier à l'aide d'un ponton entre les îles est et ouest.

Marketing en ligne

On a constaté un accroissement considérable de l'activité à l'égard des comptes des médias sociaux de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario :

- Les « J'aime » sur Facebook sont passés de 74 en avril 2010 à 3 109 en août 2011.
- Au cours de 2011, le nombre d'abonnés de Twitter est passé de 961 en avril 2011 à 1 857 en août.
- En raison de l'excitation suscitée par plus de 40 000 visiteurs le jour de la fête du Canada, la Place de l'Ontario s'est mérité la mention tendance sur Twitter. (Cette mention signale les nouvelles les plus importantes, les nouvelles tendances les plus intéressantes et les meilleurs sujets de discussion.)

Événements et divertissements

- Plusieurs événements spéciaux importants se sont déroulés à la Place de l'Ontario, dont l'activité de hockey de ruelle pour lutter contre le cancer de l'Hôpital Princess Margaret, la marche pour Israël de l'United Jewish Appeal, Caribana de Lime, ainsi que les 12 soirées de rétrospective « Through the Decades » organisées à l'occasion du 40^e anniversaire. Cette rétrospective a mis à l'honneur ce qui s'est fait de mieux dans les domaines de la musique, du cinéma et de la mode au cours des quatre dernières décennies.
- La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, en collaboration avec Live Nation, a mis sur pied Echo Beach, le premier endroit pour des concerts en plein air sur le bord de l'eau, avec permis d'alcool, à Toronto. Il s'agit d'un lieu avec places populaires non réservées, tout comme l'ancien forum de la Place de l'Ontario. Quinze concerts y ont eu lieu. Echo Beach a été désigné l'endroit le plus populaire pour les concerts dans la ville par le magazine *Toronto Life*.

Responsabilité relative aux états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers qui accompagnent le présent rapport. Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables généralement reconnues du Canada et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction.

La Place de l'Ontario possède des systèmes de contrôle comptable interne visant à fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la Société sont comptabilisés adéquatement et que l'actif est protégé. Ces systèmes comportent des politiques et des procédures et une structure organisationnelle prévoyant une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été revus par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et ont été approuvés par son conseil d'administration. Ils ont de plus été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, dont la responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur indépendant qui fait partie des états financiers décrit la portée des vérifications de ce dernier ainsi que de l'opinion formulée.

Au nom de la direction :



Shirley Phillips
Administratrice générale intérimaire



Marsha O'Connor, CMA
Directrice des finances et de l'administration

Toronto ON
Août 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
et du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables généralement reconnues du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement reconnues du Canada.

Annonce de la revitalisation du parc

Bien que cela n'ait pas d'incidence sur mon opinion, j'attire votre attention sur la note 13 des états financiers qui décrit les répercussions financières estimées pour la Société en 2012 de l'annonce faite en février 2012 concernant la fermeture de plusieurs attractions du parc pendant la période de planification et de mise en œuvre d'un grand projet de revitalisation du parc.

Toronto (Ontario)
Le 13 août 2012



Gary R. Peall, CA
Sous-vérificateur général
Expert-comptable autorisé

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

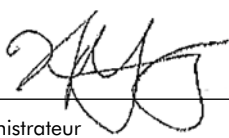
Bilan

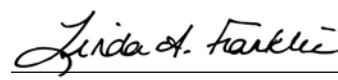
Au 31 décembre 2011

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse non affectée	3 766	4 782
Encaisse affectée [Note 3]	4 430	6 132
Débiteurs	1 372	6 642
Stocks	191	215
Charges payées d'avance et charges différées	576	334
	<u>10 335</u>	<u>18 105</u>
 Immobilisations [Note 4]	 119 617	 114 228
Immobilisations – contrats de location-acquisition [Note 5]	<u>246</u>	<u>251</u>
	<u>119 863</u>	<u>114 479</u>
	<u>130 198</u>	<u>132 584</u>
 PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [Note 10B])	2 518	1 822
Portion à court terme des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition [Note 6]	53	45
Montant à verser à la province de l'Ontario	248	246
Revenu reporté	121	66
	<u>2 940</u>	<u>2 179</u>
 Passif à long terme		
Charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés [Note 10B])	743	717
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition [Note 6]	195	219
	<u>938</u>	<u>936</u>
 Contributions différées au titre des immobilisations [Note 7]	 21 285	 15 872
Contributions différées au titre des immobilisations inutilisées [Notes 3 et 7]	<u>3 176</u>	<u>5 014</u>
	<u>24 461</u>	<u>20 886</u>
 Actif net		
Investi dans des immobilisations [Note 8]	98 332	98 356
Non affecté	3 527	10 227
	<u>101 859</u>	<u>108 583</u>
	<u>130 198</u>	<u>132 584</u>

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :


Administrateur


Administrateur

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	12 807	12 925
Charges de fonctionnement et frais d'administration [Annexe 2]	(25 629)	(17 666)
Déficit d'exploitation avant les éléments suivants	(12 822)	(4 741)
Subventions d'exploitation de la province de l'Ontario	6 153	5 033
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	2 225	2 406
Amortissement des immobilisations	(2 249)	(2 430)
Amortissement des immobilisations en location	(31)	(31)
	6 098	4 978
Excédent/(insuffisance) des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	(6 724)	237

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 (milliers \$)			2010 (milliers \$)
	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Total	
Actif net au début de l'exercice	98 356	10 227	108 583	108 346
Excédent/(insuffisance) des revenus par rapport aux charges	(24)	(6 700)	(6 724)	237
Actif net à la fin de l'exercice	98 332	3 527	101 859	108 583

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Activités de fonctionnement		
Excédent/(insuffisance) des revenus par rapport aux charges	(6 724)	237
Redressements pour les postes n'exigeant pas de décaissement		
Amortissement des immobilisations	2 249	2 430
Amortissement des immobilisations louées	31	31
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(2 225)	(2 406)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	5 810	533
Charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés	26	41
Encaisse générée par/(utilisée pour) les activités de fonctionnement	(833)	866
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations – net	(7 638)	(1 055)
Encaisse utilisée aux fins des activités d'investissement	(7 638)	(1 055)
Activités de financement		
Subventions d'équipement reçues	5 800	2 200
Principal payé – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(47)	(45)
Encaisse générée par les activités de financement	5 753	2 155
Augmentation/(diminution) de l'encaisse durant l'exercice	(2 718)	1 966
Encaisse au début de l'exercice	10 914	8 948
Encaisse à la fin de l'exercice	8 196	10 914
Encaisse non affectée	3 766	4 782
Encaisse affectée	4 430	6 132
	8 196	10 914

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexes – Revenus d'exploitation, charges de fonctionnement et frais d'administration

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Annexe 1		
Revenus d'exploitation		
Droits d'entrée	4 330	4 854
Stationnement	1 749	1 997
Revenu de commandites	2 451	1 586
Amphithéâtre	963	1 491
Ventes au détail et services de traiteur	1 229	1 225
Marina	845	874
Concessions et location des installations	682	553
Autres revenus	233	164
Revenu de la cinéosphère	232	118
Intérêts créditeurs	93	63
	12 807	12 925

Annexe 2 Charges de fonctionnement et frais d'administration

Traitements et salaires	9 093	7 664
Avantages sociaux des employés [Note 10]	1 400	1 289
Publicité	5 354	1 956
Frais généraux et d'administration	2 266	1 822
Programmation et divertissements	2 533	947
Services publics	944	864
Coût des ventes au détail et des services de traiteur	725	818
Entretien des lieux	1 204	676
Conciergerie	696	632
Fournitures	787	550
Transports et communications	267	239
Autres	360	209
	25 629	17 666

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2011

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou la « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial, constitué en société en vertu de la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

La Société exploite un parc de 155 acres s'étendant sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai, le long du secteur riverain de Toronto. Le parc comprend diverses installations et un large éventail de programmes et d'attractions uniques et de bonne qualité, qui traduisent le caractère de l'Ontario et qui conviennent aux personnes de tout âge. Le parc a été conçu dans le but d'offrir aux visiteurs un aperçu des ressources et des réalisations ontariennes.

Les droits d'entrée et les frais exigés pour les diverses attractions au sein du parc sont soumis à l'approbation du ministère du Tourisme et de la Culture. Par ailleurs, la province accorde des subventions à la Société pour l'aider à payer une partie du coût des activités, des programmes et de la modernisation du parc.

La Place de l'Ontario exploite directement diverses attractions et activités, et la Société accorde des licences et des baux fonciers à différentes entreprises privées et conclut des ententes pour la tenue d'événements spéciaux.

2. Principales conventions comptables

(A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers représentent les déclarations de la direction et ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(B) CONSTATATION DES REVENUS

Les subventions sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus générés par les droits d'entrée, les frais de stationnement, les ventes au détail et les services de traiteur, ainsi que les droits de bassin de la marina, les commandites et la cinéosphère sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus générés par les intérêts, les concessions et l'amphithéâtre sont constatés lorsqu'ils sont gagnés

(C) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

(D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimative des immobilisations tel qu'indiqué ci après :

Immeubles	25 ans
Attractions	10 ans
Équipement, agencements	10 ans
Matériel informatique	4 ans

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2011

2. Principales conventions comptables (suite)

(E) RECOURS AUX ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

(F) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Place de l'Ontario suit les normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) relatives aux instruments financiers. Ces normes établissent des directives pour la constatation et la mesure de l'actif et du passif financiers, ainsi que pour la comptabilisation des gains et des pertes relatifs aux instruments financiers. Selon ces normes, tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : titres détenus à des fins de transaction, titres détenus jusqu'à échéance, prêts et créances, actif financier disponible à la vente ou autre passif financier.

D'après ces normes, tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de leur constatation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. Après leur constatation initiale, les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas d'actifs financiers classés dans la catégorie des titres détenus jusqu'à échéance, dans celle des prêts et créances ou dans celle d'autre passif financier, qui sont évalués au coût ou au coût amorti.

L'actif et le passif financiers de la Société sont comptabilisés de la façon suivante :

- L'encaisse est constatée à sa valeur nominale.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués à leur valeur nominale, ce qui équivaut approximativement à leur juste valeur étant donné les échéances de courte durée.
- Les postes Créditeurs et Montant à verser à la province sont classés comme autre passif financier et sont comptabilisés à leur valeur nominale, ce qui équivaut approximativement à leur juste valeur étant donné les échéances de courte durée.

De l'avis de la direction, en raison de la nature de ses instruments financiers, la Place de l'Ontario n'est exposée à aucun risque important lié aux taux d'intérêt, aux devises ou à la liquidité. Elle est exposée à un risque lié au crédit à l'égard de ses clients. Par conséquent, elle détermine, de façon continue, les créances irrécouvrables probables et établit une provision pour les pertes en fonction de la valeur réalisable estimative.

(G) OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Dans le cadre de ses activités, la Société effectue des opérations non monétaires, au cours desquelles elle échange de la publicité contre des biens et services. Ces opérations sont évaluées selon la juste valeur marchande lorsqu'il existe des preuves pour appuyer la juste valeur. Lorsqu'une opération manque de substance sur le plan commercial, la valeur du contrat ou la valeur comptable est utilisée. La Société a effectué des opérations non monétaires pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces opérations étaient importantes et sont divulguées à la note 12.

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2011

3. Encaisse affectée

Des subventions en espèces totalisant 4 430 428 \$ sont détenues par la Place de l'Ontario et sont grevées d'affectations d'origine externe comme suit :

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Subvention pour les impôts fonciers	1 254	3 118
Subvention d'équipement différée inutilisée	3 176	3 014
	4 430	6 132

Les fonds de la subvention pour les impôts fonciers octroyée par le ministère du Tourisme et de la Culture doivent être affectés aux impôts fonciers pour le bien-fonds occupé par la Société et peuvent être recouvrés par le ministère s'ils ne sont pas utilisés aux fins prévues.

Les contributions différées au titre des immobilisations qui n'ont pas été utilisées sont décrites à la note 7.

4. Immobilisations

Les immobilisations se présentent comme suit :

	2011 (milliers \$)		2010 (milliers \$)	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains, lots de grève	101 660	—	101 660	101 660
Immeubles	13 889	5 708	8 181	7 665
Attractions	11 978	5 058	6 920	3 669
Équipement, agencements	3 450	978	2 472	1 212
Matériel informatique	507	123	384	22
	131 484	11 867	119 617	114 228

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2011

5. Immobilisations – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Équipement (coût)	342	313
Amortissement cumulé	(96)	(62)
	246	251

L'équipement faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée d'utilisation de 10 ans. Le montant de l'amortissement imputé aux charges en 2011 est 34 200 \$ (31 343 \$ pour 2010).

6. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

Le tableau suivant renferme les futurs paiements minimums de location en vertu de contrats de location-acquisition venant à expiration en 2016, ainsi que le solde de l'obligation.

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Exercice clos le 31 décembre		
2012	63	57
2013	63	57
2014	63	57
2015	79	73
Jusqu'en 2016	6	—
Total des paiements minimums de location	274	244
Intérêt	(26)	(37)
Solde de l'obligation	248	207
Moins : portion à court terme	(53)	(45)
	195	162

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2011

7. Contributions différées au titre des immobilisations

Les immobilisations acquises ont été comptabilisées et les subventions d'équipement correspondantes ont été différées avec les subventions d'équipement inutilisées. Les subventions d'équipement utilisées sont amorties en tant que revenus de la même façon que les actifs sous-jacents. Les changements qui sont survenus dans le total des contributions différées au titre des immobilisations se présentent comme suit :

	2011 (milliers \$)	2010 (milliers \$)
Solde au début de l'exercice	20 886	19 092
Montant amorti en tant que revenus	(2 225)	(2 406)
Subventions d'équipement constatées	5 800	4 200
Solde à la fin de l'exercice	24 461	20 886

Sont comprises dans ce qui précède, des contributions différées au titre des immobilisations inutilisées de 3 176 000 \$, dont 0 \$ (2 000 000 \$ en 2010) est compris dans les débiteurs. Le solde est inclus dans l'encaisse affectée, comme cela est décrit à la note 3. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait aux fonds qui sont déjà engagés.

8. Investi dans les immobilisations

Le solde au poste Investi dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

9. Engagements

En plus de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition décrite à la note 6, le tableau suivant renferme les paiements futurs pour l'achat d'immobilisations et de soutien connexe en vertu de contrats en vigueur au cours de l'exercice 2011 :

Exercice clos le 31 décembre	(milliers \$)
2012	125
2013	—
2014	41
2015	41
Total des engagements d'approvisionnement	207

10. Avantages sociaux des employés

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employés et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO, qui s'élevait à 394 699 \$ pour l'année (341 852 \$ en 2010) et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe Charges de fonctionnement et frais d'administration.

(B) AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE

Le coût des vacances inutilisées et des indemnités de départ imposées par la loi est intégré aux états financiers. Les montants à verser à l'intérieur d'un an sont inclus dans le poste Crédeurs et charges à payer.

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

11. Impôts fonciers courus et recouvrés

Le montant d'impôts fonciers que la Place de l'Ontario devait payer pour les années entre 1998 et 2008 a fait l'objet d'un différend entre la Place de l'Ontario et la ville de Toronto. À la fin de 2009, la Société a reçu la confirmation du règlement des appels qu'elle avait interjetés auprès de la ville de Toronto au sujet de l'évaluation, ce qui a permis à la

Place de l'Ontario de recouvrer une importante portion des impôts fonciers courus. Au cours de 2009, la Place de l'Ontario a payé tous les impôts fonciers exigibles jusqu'à la fin de 2009, en fonction du règlement.

La Place de l'Ontario a reçu des factures d'impôts pour 2010 et 2011 qui étaient plus élevées que prévu puisque la ville de Toronto a utilisé des taux d'imposition qui ne concordaient pas avec ceux du règlement de 2009. Par conséquent, la Place de l'Ontario a interjeté appel quant à ses factures d'impôts de 2010 et 2011.

La Place de l'Ontario a retenu le paiement de ces factures d'impôts. Les impôts fonciers facturés et payés pour 2010 et 2011 se présentent comme suit :

Facture d'impôts fonciers pour 2010 reçue	1 869 000
Facture d'impôts fonciers pour 2010 payée	1 417 000
Facture d'impôts fonciers pour 2011 reçue	1 315 000
Facture d'impôts fonciers pour 2011 payée	1 277 000

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2011

12. Opérations non monétaires

La Place de l'Ontario a effectué un certain nombre d'opérations non monétaires, dans le cadre desquelles elle a échangé de la publicité contre divers biens ou services. Voici les plus importantes :

	Nature des biens échangés	Façon de mesurer
CTV	Publicité	Valeur du contrat
Toronto Star	Publicité	Valeur du contrat
Kidomo Inc.	Spectacles pour enfants	Valeur du contrat
CHFI Radio	Publicité	Valeur du contrat

Environ 2 067 000 \$ ont été constatés en tant que revenus de commandites et charges de fonctionnement et frais d'administration en raison de ces échanges. Des échanges similaires évalués à 1 112 000 \$ se sont produits en 2010. Il n'y a pas de gains ni de pertes associés aux opérations précédentes.

13. Événement postérieur

Le 1^{er} février 2012, le gouvernement de l'Ontario a annoncé son intention de revitaliser la Place de l'Ontario. Dans le cadre de cette initiative, un groupe consultatif relevant directement du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport a été constitué en vue de fournir des conseils stratégiques au gouvernement, notamment au sujet d'une nouvelle vision pour le parc. Celui-ci sera accessible pour des événements, tels que les Jeux panaméricains et parapanaméricains 2015, jusqu'à ce que le projet de revitalisation soit complété. Ce projet a entraîné la fermeture de certaines des principales attractions, dont la ciné sphère, le parc d'attractions nautiques et les manèges. La marina de la Place de l'Ontario, l'amphithéâtre Molson Canadian, le pavillon Atlantis et les stationnements sont toujours exploités.

La direction estime que les coûts associés à la fermeture partielle du parc pour 2012, dont les coûts des indemnités de départ/vacances, de désaffectation du parc, de paiements intégraux de contrats et de soutien provisoire pour la revitalisation seront de l'ordre de trois à quatre millions de dollars.

En outre, la décision prise par la province de fermer partiellement le parc a amené un titulaire de permis à poursuivre la Société. L'aboutissement de cette poursuite étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la Société devra assumer, le cas échéant. La province devrait financer le coût de tout règlement.

La direction estime aussi que les réductions de valeur ponctuelles suivantes seront nécessaires en 2012 en raison de la dégradation des actifs découlant de la fermeture de certaines des principales attractions.

	(milliers \$)
Montants payés d'avance	576
Stocks	191
Immobilisations et contributions différées au titre des immobilisations	12 033

14. Futures modifications comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a établi de nouvelles normes comptables pour les organismes gouvernementaux. La Société a déterminé qu'elle sera classée organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public puisqu'elle répond à tous les critères. Le CCSP donne la possibilité aux OSBL du secteur public de choisir entre l'utilisation du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* avec les chapitres de la série 4200 renfermant les normes applicables aux entités sans but lucratif du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) ou celui sans ces chapitres. Les nouvelles normes entreront en vigueur pour les exercices commençant le 1er janvier 2012 ou par la suite. La Société prévoit choisir l'option avec les chapitres de la série 4200. Ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 seront préparés en fonction de ces normes. L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

